



Monsieur Didier Guillaume
Ministre de l'Agriculture
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Paris, le 30 juin 2020

Monsieur le Ministre,

Le 24 juin, soit plus d'un mois après la date officielle du déconfinement, signant notamment la reprise d'une partie des activités recevant du public, était publié au Journal Officiel par votre Ministère, un arrêté relatif « à la mise en œuvre d'une aide exceptionnelle pour les centres équestres et les poneys clubs ».

S'il est particulièrement louable d'accompagner ces gérants de centres et fermes équestres qui ont été impactés directement par la crise, il est aussi indispensable de pointer du doigt l'injustice qui est faite vis-à-vis de l'ensemble des professionnels de la filière notamment des éleveurs de chevaux, des gérants de structures de tourisme, des entraîneurs et des cavaliers professionnels.

Un tel traitement inéquitable laisse, en effet, penser que les autres secteurs de la filière n'auraient pas été frappés de cessation d'activité pendant la phase de confinement ! Or cela n'est nullement le cas et la FNC, avec l'appui de la FNSEA, a alerté très tôt le Gouvernement, en vous remettant, un manifeste pour une sortie de crise de la filière agricole cheval, pointant l'ensemble des conséquences à court, moyen et long termes de cette épidémie, pour tous les professionnels de la filière.

Quand le périmètre de l'aide exceptionnelle a été connu, la FNC a de nouveau alerté l'IFCE quant à la nécessité d'y intégrer les éleveurs et agriculteurs diversifiés de la filière, lourdement, eux aussi, impactés par la crise et le confinement.



Pour autant le parti pris de ne soutenir qu'une partie de la filière se confirme : les critères mis en place pour accéder à l'aide sortent d'office l'élevage et les agriculteurs qui valorisent les équidés avec des pensions à la ferme, des fermes pédagogiques, du travail, de l'entraînement ou encore du tourisme sans encadrant. Pourtant c'est bien toute la filière qui a dû assurer la santé et le bien-être des animaux durant tout le confinement.

Il semble donc nécessaire de rappeler que certes il y a eu arrêt brutal de la pratique équestre encadrée, mais aussi absence d'achat, absence de valorisation des produits par les circuits touristiques et sportifs, diminution des saillies, arrêt des courses et de la transhumance des chevaux de trait.

C'est toute une génération de chevaux qui se retrouve chez les éleveurs, non formée, non valorisée. Les éleveurs doivent d'ores et déjà assumer les charges liées à ce stock de jeunes chevaux et les mois d'hiver ne feront qu'accentuer les pertes économiques. Sans visibilité quant à une éventuelle reprise des ventes, tant il est à craindre que les clients ne soient pas au rendez-vous faute de pouvoir d'achat et d'immense incertitude quant à leur emploi.

Et que dire des chevaux et poneys vendus ces derniers jours à des prix défilant toute concurrence, ou encore de la sécheresse ou des intempéries qui obligent les éleveurs et agriculteurs diversifiés de certaines régions, à consommer dès à présent leurs stocks de foin et à faire appel à la solidarité entre régions pour de la paille ?

C'est pourquoi, la FNC vous demande très solennellement, Monsieur le Ministre, que l'ensemble de la filière, de l'amont à l'aval, dans toute sa diversité et ses spécificités soit accompagnée pour sortir de la crise et envisager autant que possible l'avenir...

Comptant sur vous pour généraliser l'aide à l'ensemble de la filière, veuillez agréer, Monsieur Le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Marianne Dutoit

Présidente de la FNC